



**Intercéréales**  
Interprofession de la  
filière céréalière française



**Terres  
Univia**  
Interprofession des huiles  
et des protéines végétales

Dossier de presse

# Stratégie bas carbone

## Des grandes cultures et leurs filières



Mardi 26 novembre 2024



**Benjamin Lammert,**  
Président de Terres Univia  
et **Benoît Piétrement,**  
Président d'Intercéréales

## AGIR ENSEMBLE POUR UNE DÉCARBONATION AMBITIEUSE DES GRANDES CULTURES D'ICI 2030

« L'heure est à la mobilisation collective pour réduire nos émissions de gaz à effet de serre et tracer une trajectoire claire vers un futur bas-carbone. Nous, filières des grandes cultures françaises – des céréales aux huiles et protéines végétales – prenons notre part ! Nous avons réuni l'ensemble des acteurs des filières, de l'amont agricole jusqu'à la transformation pour construire une feuille de route commune de décarbonation d'ici à 2030.

Nous avons déjà fait beaucoup. En amont de cette démarche, nos deux filières ont mis en œuvre des démarches de responsabilité sociétale : cela passe notamment par le soutien à une agriculture respectueuse de l'environnement, dans un contexte de changement climatique, mais également par le développement d'outils de production et logistiques bénéficiant d'une meilleure empreinte carbone.

Aujourd'hui, afin d'aller encore plus loin, nous avons souhaité agir ensemble et définir une feuille de route « bas-carbone » à l'horizon 2030 ambitieuse et réaliste, en nous appuyant sur une approche systémique et des leviers efficaces tant pour l'amont que l'aval des filières. Ces leviers intègrent les capacités de nos filières à capter activement et stocker du carbone

dans les sols, à baisser les émissions de gaz à effet de serre et à produire de la biomasse qui permettra aux autres secteurs de se décarboner. C'est une subtile ligne de crête qu'il nous a fallu trouver, sans jamais compromettre la vocation alimentaire de nos filières.

Mais, pour que cette feuille de route exprime tout son potentiel, chacun devra contribuer à créer les conditions de la réussite. De notre côté, nous nous engageons à contribuer activement à l'atteinte des objectifs communs. Et en parallèle, nous avons besoin du soutien des pouvoirs publics pour garantir un cadre législatif et réglementaire favorable à la multiplication d'actions innovantes autour de la décarbonation et au développement de moyens de production suffisants pour créer de l'énergie verte. C'est une des conditions sine qua non pour la mise en place d'une stratégie de décarbonation globale et pérenne, sans enrayer la compétitivité de nos filières. Préserver tant nos moyens que nos volumes de production, en mettant l'accent sur la diversification de nos cultures, est indispensable pour atteindre les objectifs de souveraineté alimentaire, énergétique et de décarbonation, portés par le Gouvernement.



Édito de Benjamin Lammert et Benoît Piétremont	3
<b>  – Contexte</b>	<b>6</b>
• Les grandes cultures au service de la décarbonation de l'économie française	6
• Un collectif inédit en mouvement	7
<b>   – Nos objectifs en filière : une stratégie ambitieuse pour contribuer activement à la décarbonation de la France</b>	<b>8</b>
<b>    – Le bilan carbone de la filière grandes cultures</b>	<b>9</b>
• Une méthodologie robuste qui mobilise les données officielles et l'expertise des instituts techniques	9
• Les émissions de l'amont des filières grandes cultures	10
• Les émissions de GES des filières grandes cultures	10
<b>IV – Les leviers et trajectoire de décarbonation</b>	<b>12</b>
• Quelle trajectoire de décarbonation ?	12
• Le scénario de décarbonation à horizon 2030 pour l'amont des filières	13
• Les leviers mobilisables pour l'amont et l'aval des filières	14
<b>V – Les clés de la réussite</b>	<b>18</b>
<b>Chiffres clés des grandes cultures françaises</b>	<b>19</b>

# I. CONTEXTE

## LES GRANDES CULTURES AU SERVICE DE LA DÉCARBONATION DE L'ÉCONOMIE FRANÇAISE

Présentes partout sur le territoire et à chaque instant de la vie des Français, sous forme alimentaire ou non, les céréales, les huiles et les protéines végétales ont un rôle clé à jouer dans la décarbonation de l'économie française. Ces filières sont à la croisée de nombreux enjeux cruciaux pour la France.

- En premier lieu, l'agriculture doit satisfaire à la **souveraineté alimentaire** du pays. Sur ce plan, la guerre de la Russie contre l'Ukraine est également venue rappeler avec force les enjeux géostratégiques liés aux productions alimentaires, et en particulier les grandes cultures.

**1<sup>er</sup>** pays producteur de céréales et d'oléagineux en Europe.



**1** céréale sur **2** produite en France est consommée en France.

- En parallèle, les grandes cultures sont également des sources de biomasse indispensables pour décarboner l'économie française, notamment en produisant des énergies renouvelables (biocarburant, biogaz, chimie du végétal...).

**2 millions**

de tonnes d'eqCO<sub>2</sub> évitées par an grâce au bioéthanol.



**3,7 millions de tonnes d'eqCO<sub>2</sub>** évitées par an grâce au biodiesel Français.

**44%** de l'amidon français est consacré à des usages non alimentaires comme la pharmacie, la cosmétique, la papeterie.

- Enfin, les surfaces de grandes cultures constituent des puits de carbone à fort potentiel qui pourraient pallier la baisse des puits de carbone constitués par les forêts, causée par des sécheresses à répétition et par la hausse de la mortalité des arbres. L'étude que nous avons conduite montre que le stockage de carbone dans les sols a tendance à augmenter, en particulier dans les zones historiques de grandes cultures (hors changement d'affectation des sols).



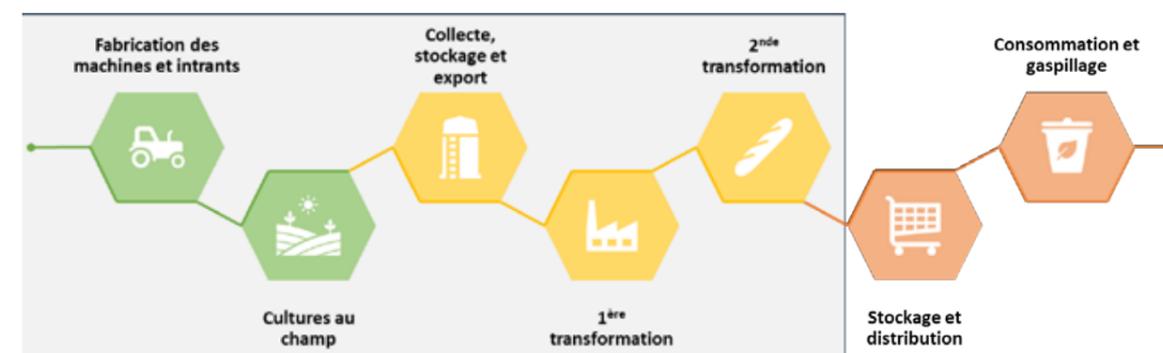
En moyenne, en France sur les terres arables, on observe une tendance au stockage de carbone dans les sols de grandes cultures (hors changement d'affectation des sols), selon le bilan humique simplifié, avec une atténuation d'environ **10 MteqCO<sub>2</sub>/an**

## UN COLLECTIF INÉDIT EN MOUVEMENT

Conscientes de l'urgence d'agir pour lutter contre le réchauffement climatique et du rôle clé des grandes cultures dans la réponse à ce défi majeur, Intercéréales et Terres Univia se sont associées, depuis deux ans, pour fédérer l'ensemble de leurs filières dans la co-construction d'une feuille de route carbone à horizon 2030. Ce large collectif réunit une quarantaine d'organisations représentatives des grandes cultures, de l'amont à l'aval, pour permettre une approche systémique inédite.

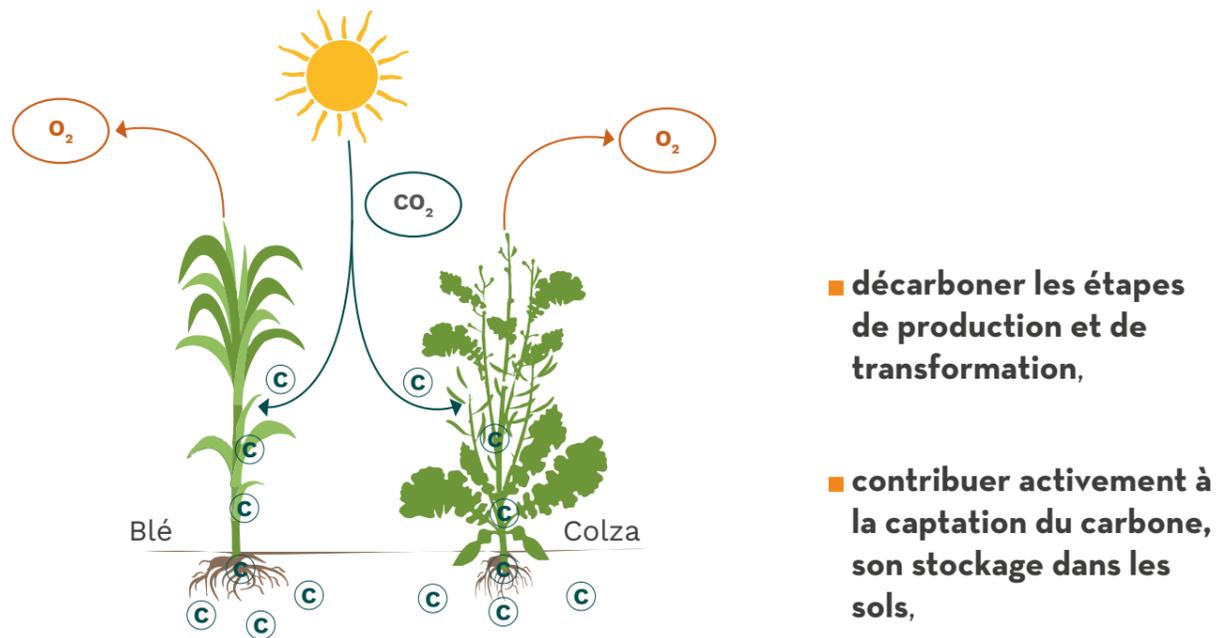
Pour l'amont agricole, l'association des différentes productions de grandes cultures permet de raisonner à l'échelle de l'exploitation.

Pour l'aval, aussi bien pour les céréales que pour les huiles et protéines végétales, tous les métiers de la chaîne de valeur ont pris part aux travaux, de la collecte à la première et seconde transformation.



## II . NOS OBJECTIFS EN FILIÈRE : UNE STRATÉGIE AMBITIEUSE POUR CONTRIBUER ACTIVEMENT À LA DÉCARBONATION DE LA FRANCE

L'agriculture est, avec la forêt, le seul secteur qui peut à la fois réduire son propre impact et contribuer à décarboner le reste de l'économie, sans oublier sa mission première nourricière. Les filières françaises des grandes cultures s'inscrivent ainsi dans une trajectoire de décarbonation qui vise à répondre à 3 enjeux clés :



■ et produire de la biomasse pour permettre aux autres secteurs économiques d'accélérer leur propre décarbonation.



Chacun de ces objectifs est à envisager en synergie avec les autres, tous interdépendants dans le bilan global. Par exemple, réduire les émissions pourrait passer par une baisse de la production de colza, de blé ou de maïs, mais cela baisserait également la capacité de stockage dans les sols et la décarbonation des transports.

En modélisant un scénario optimal pour répondre aux différentes ambitions de la Stratégie Nationale Bas Carbone, les acteurs des filières grandes cultures ont défini 2 objectifs chiffrés à la fois ambitieux et réalistes pour 2030.

POUR L'AMONT AGRICOLE  
DES GRANDES CULTURES

- 20 % d'émissions  
entre 2015 et 2030

POUR L'AVAL  
DE LA FILIÈRE CÉRÉALIÈRE

- 24 % d'émissions  
entre 2021 et 2030  
(Scope 1 et 2)

## III . LE BILAN CARBONE DE LA FILIÈRE DES GRANDES CULTURES

Pour définir la stratégie bas carbone des grandes cultures, les acteurs ont d'abord procédé à un état des lieux en s'appuyant sur une méthodologie qui mobilise les données officielles et l'expertise des instituts techniques.

UNE MÉTHODOLOGIE\* ROBUSTE QUI MOBILISE LES DONNÉES OFFICIELLES ET L'EXPERTISE DES INSTITUTS TECHNIQUES

L'essentiel des données mobilisées est issu des bases de données officielles (Agreste, enquêtes pratiques culturales). Les méthodes sont celles du Label Bas Carbone grandes cultures (approuvées par les pouvoirs publics), et inspirées de l'étude 4/1000 qui fait référence. En parallèle, il a été nécessaire de développer un calculateur dédié pour déterminer les émissions de gaz à effet de serre et le stockage de carbone.

\* Méthodologie concernant l'amont des filières

Cet état des lieux a permis de tirer de premiers enseignements très structurants :

- **En premier lieu, les terres arables sont des puits de carbone** qu'il est possible de maximiser. Ce stockage de carbone dans les sols sera incontournable pour prendre le relais des forêts dont la capacité de stockage baisse régulièrement avec le changement climatique.
- En second lieu, pour les grandes cultures, **la priorité doit être mise sur la réduction des émissions de N<sub>2</sub>O**, premier poste d'émissions directes de gaz à effet de serre, lié aux apports d'engrais azotés en particulier.

### RÉSULTATS -

#### FOCUS SUR LES ÉMISSIONS DIRECTES ET INDIRECTES DE L'AMONT DES FILIÈRES EN 2015

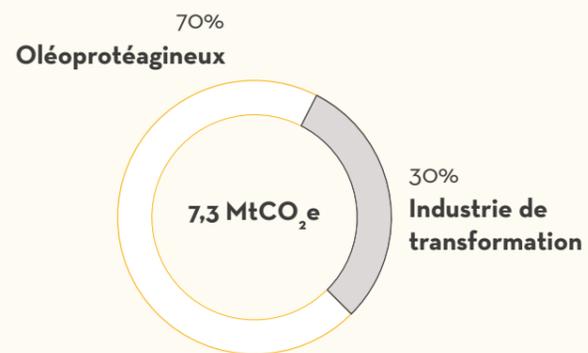
Les émissions de gaz à effet de serre des grandes cultures sont réparties en :

- **63% d'émissions directes, liées au fonctionnement de l'exploitation agricole.**
  - 85 % de ces émissions directes sont liées au N<sub>2</sub>O notamment via la fertilisation.
  - et 15 % au CO<sub>2</sub> via la combustion de l'énergie (engins, séchoirs à la ferme...)
- **et 37% d'émissions indirectes** pour la fabrication des intrants (engrais et énergie).

### RÉSULTATS -

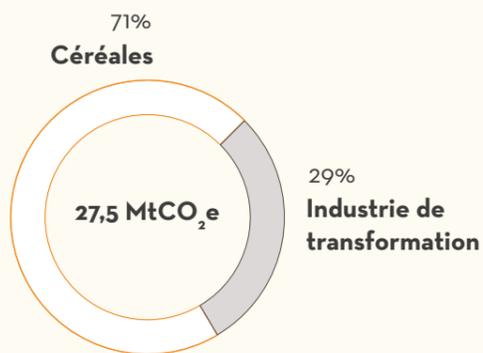
#### RÉPARTITION DES ÉMISSIONS DE GES DANS LES FILIÈRES GRANDES CULTURES (AMONT ET AVAL)

Vision filière | Répartition des émissions de gaz à effet de serre de la filière oléoprotéagineuse française (MtCO<sub>2</sub>e % des émissions totales)



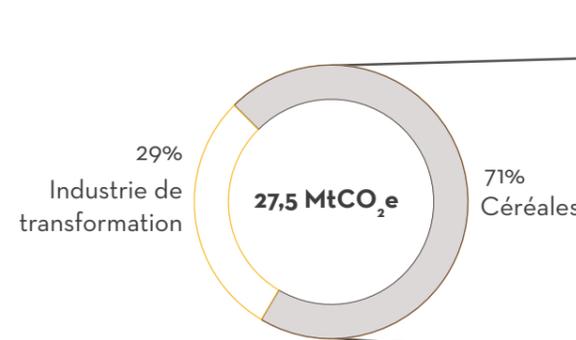
NB : Ces valeurs sont des ordres de grandeur.

Répartition des émissions de gaz à effet de serre de la filière céréalière française (MtCO<sub>2</sub>e % des émissions totales)

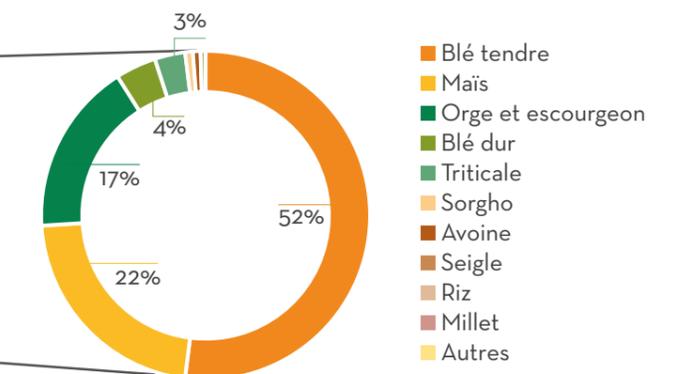


**Il est important de noter que si la production agricole (y compris la fabrication des intrants) représente les 2/3 des émissions de la filière, c'est sans compter toutes les émissions évitées grâce à celle-ci, comptabilisées aux bénéficiaires des utilisateurs d'énergie décarbonée, ni l'atténuation permise par le stockage de carbone dans les sols de grandes cultures.**

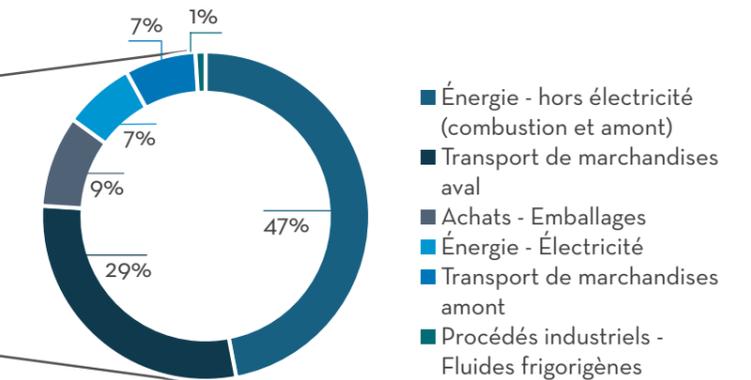
Répartition des émissions de gaz à effet de serre de la filière céréalière française (MtCO<sub>2</sub>e % des émissions totales)



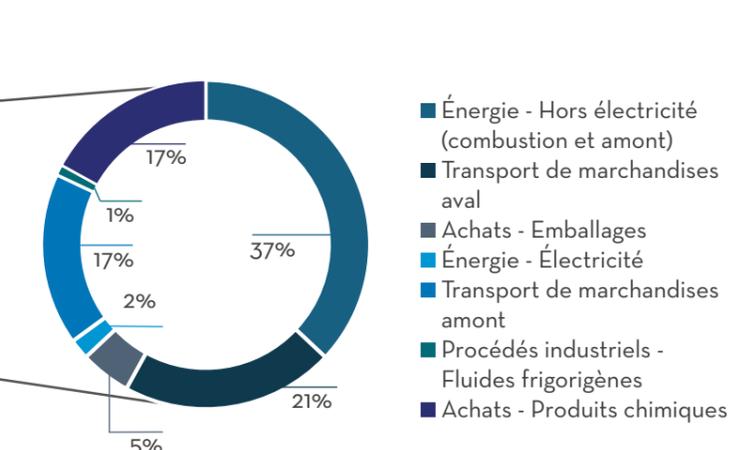
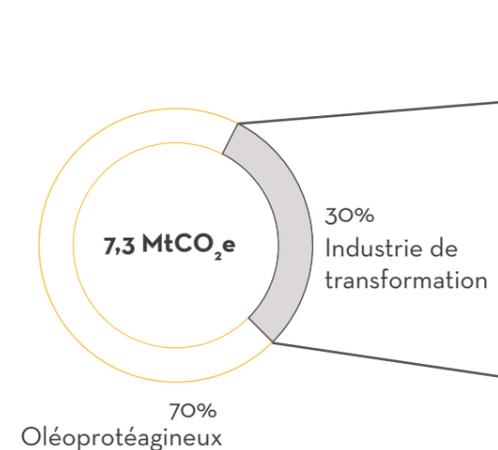
Répartition des émissions de gaz à effet de serre des céréales produites en France par cultures (MtCO<sub>2</sub>e % des émissions totales)



Vision filière | Répartition des émissions de gaz à effet de serre de la filière céréalière française (MtCO<sub>2</sub>e % des émissions totales)



Vision filière | Répartition des émissions de gaz à effet de serre de la filière oléoprotéagineuse française (MtCO<sub>2</sub>e % des émissions totales)



Ces résultats globaux masquent des disparités importantes au niveau local, et entre cultures. Les légumineuses en particulier, sont des cultures qui sont moins émissives à l'hectare que les céréales et le colza. Toutefois, elles ont un potentiel moins important de stockage de carbone.

## IV. LES LEVIERS ET TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION

### QUELLE TRAJECTOIRE DE DÉCARBONATION ?

**Pour la production agricole, c'est une trajectoire qui combine l'ensemble des défis - réduction des émissions, stockage de carbone, production de biomasse - pour le meilleur bilan pour la France.**

Si les objectifs de réduction de l'impact carbone de l'amont agricole sont incontournables dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, ils ne doivent pas faire oublier la mission première de l'agriculture, celle de produire pour nourrir.

Les bilans carbone réalisés dans le cadre de la stratégie bas carbone des filières de grandes cultures ont fait émerger deux priorités clés :

- 

○ **Réduire les émissions d'azote tout au long du cycle de culture** en réduisant les besoins en fertilisants nécessaires pour produire en quantité et en qualité (de la dose d'azote dépend la qualité protéique des grains, qualité recherchée par les clients) en réduisant les fuites d'azote par volatilisation lors de l'épandage et en introduisant davantage de légumineuses qui n'ont pas besoin d'engrais azotés. En résumé, en maximisant l'efficacité de l'azote et en diversifiant avec des légumineuses.
- 

○ **Réduire les émissions de CO2 en réduisant le recours aux énergies fossiles** pour les matériels agricoles et les transports.

En parallèle, **la production de biomasse végétale** doit être optimisée pour augmenter le stockage de carbone dans les sols et produire des bioénergies (biogaz, biocarburants) et biomatériaux. Ces services rendus par les producteurs de grandes cultures peuvent pénaliser leur propre bilan carbone de l'exploitation car les émissions évitées grâce à eux seront valorisées par les utilisateurs de cette biomasse. Par exemple, introduire des CIVE (cultures intermédiaires à vocation énergétique) pour produire du biogaz nécessite de la fertilisation par les digestats de méthanisation notamment, mais permettra de produire un gaz avec un meilleur bilan carbone, le bilan net pour la France est donc positif.

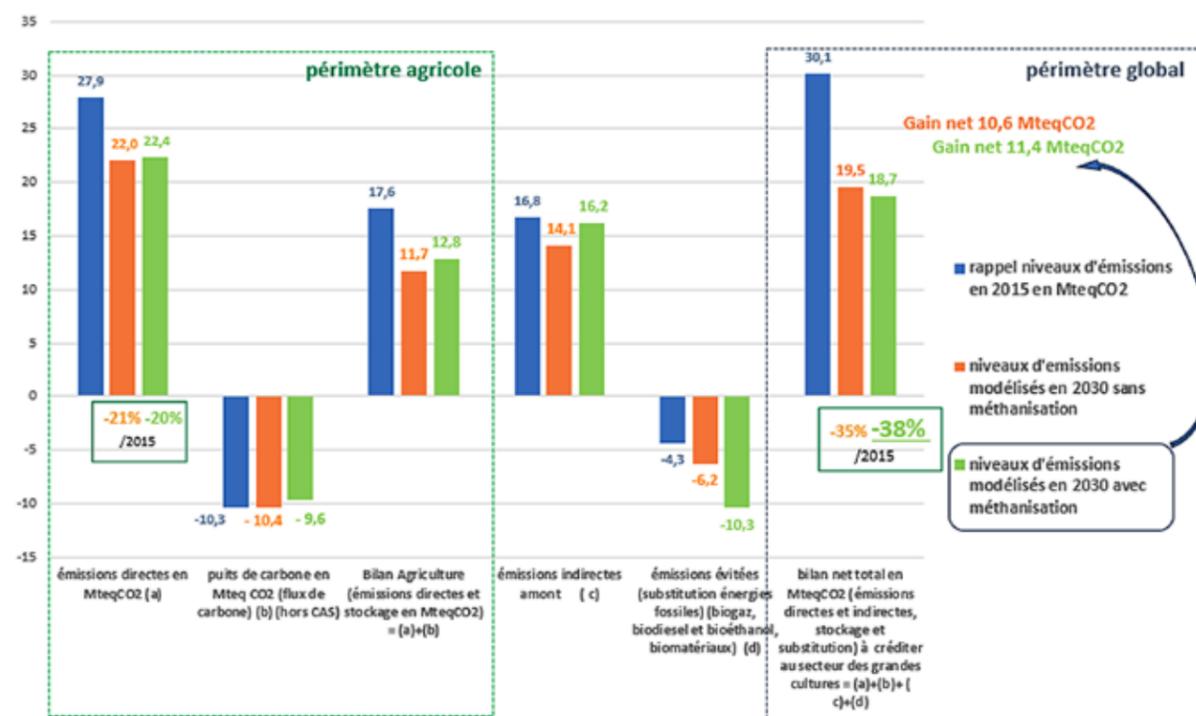


C'est la raison pour laquelle il est important pour nos filières de raisonner en regardant la trajectoire qui présente le meilleur bilan pour la France et pas uniquement le bilan agricole.

### LE SCÉNARIO DE DÉCARBONATION À HORIZON 2030 POUR L'AMONT DES FILIÈRES

La modélisation de tous les leviers a permis d'aboutir à un scénario de décarbonation de l'amont des filières, avec et sans CIVE destinées à la méthanisation.

Dans le scénario retenu, les émissions directes du volet agricole peuvent baisser de 20 % environ et les émissions indirectes issues de la production d'intrants, peuvent elles baisser de 16 %. **Au total, les grandes cultures peuvent contribuer à la réduction des émissions de la France, avec un bilan global intégrant les émissions indirectes et les émissions évitées, avec une réduction de 35 %.**



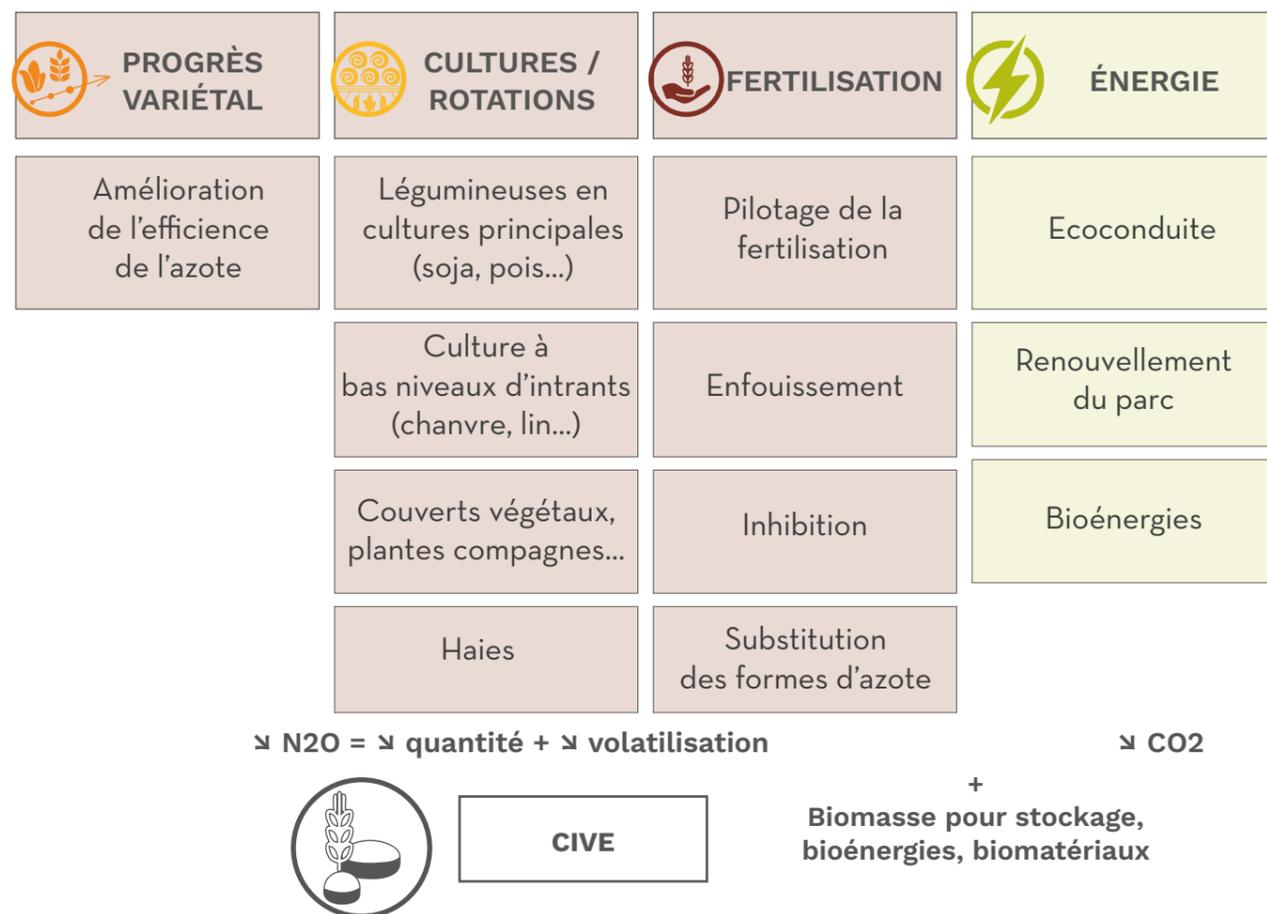
Source : d'après *Calculateur Agrosolutions pour Intercéales et Terres Univia*, s'appuyant sur la méthodologie du label bas carbone, YC pour la référence 2015

**Les objectifs de la SNBC pour l'agriculture sont ainsi techniquement atteignables. En revanche, ils ne sont pas neutres économiquement pour les agriculteurs.**

## LES LEVIERS MOBILISABLES POUR L'AMONT AGRICOLE

Pour atteindre les objectifs de l'amont agricole par rapport à 2015, les acteurs ont identifié et modélisé une dizaine de leviers à combiner à l'échelle du système de l'exploitation agricole.

→ La combinaison de ces leviers permet de réduire de 20% les émissions directes des grandes cultures par rapport à l'année 2015.



### QUELQUES EXEMPLES POUR L'AMONT DES FILIÈRES :

- **Le développement des légumineuses** en cultures principales en accord avec le plan protéines. Les légumineuses ont un pouvoir de réduction des intrants azotés par leur capacité à fixer l'azote dans le sol. Elles sont des précédents de cultures permettant de meilleurs rendements (par exemple, +7 q/ha en moyenne pour le blé cultivé après un pois au lieu d'une céréale), et une réduction des doses azotées nécessaires pour la fertilisation (-33 kgN/ha pour le blé et le maïs suivant, -40kgN/ha pour le colza). Une augmentation des surfaces des légumineuses serait donc un levier important, sous condition d'une organisation de filière structurée et d'investissements pour rattraper le retard en R&D et les impasses techniques des légumineuses.

- **Le développement des cultures à faibles besoins en azote**

Certaines cultures ont des besoins réduits en engrais azotés, ce qui les rendent attractives comme levier de réduction des émissions de N2O, et des émissions indirectes de CO2 nécessaires à la fabrication des engrais. On trouve notamment le tournesol, et des cultures de diversification comme le lin oléagineux et textile, le chanvre, etc.

Le développement des surfaces dédiées à ces cultures nécessiterait de lever des freins techniques (itinéraires techniques complexes, matériels coûteux...), et logistiques (faibles volumes, production très régionalisée).

- **Le développement de l'agroforesterie et des haies**

Conformément au « Pacte en faveur de la haie » de 2023, les objectifs d'ici 2030 sont d'augmenter les kilomètres linéaires de haies en bordure de parcelles en terres arables, ainsi que les surfaces d'agroforesterie en terres arables. Ce levier permet notamment d'agir sur le stockage de carbone des exploitations.

- **La réduction des consommations d'énergie fossiles des engins agricoles**

Ce levier concerne principalement la réduction des émissions directes de CO2 au champ, mais aussi les émissions indirectes de CO2 liées à l'extraction et au transport de ces énergies fossiles. Les objectifs portent d'abord sur la réduction de la consommation grâce à l'éco-conduite (potentiel de réduction de 10%), l'évolution du parc avec des machines plus efficaces (potentiel de réduction de 10%), et enfin une utilisation accrue des engins roulant aux biocarburants et biogaz. A plus long terme pourront être envisagés l'électricité et l'hydrogène.

- **Le développement des couverts végétaux non récoltés dont engrais verts, plantes compagnes, semis sous couverts**

Le développement des couverts végétaux permet de réduire l'érosion des sols et d'améliorer le stockage de carbone dans les sols via une plus grande production de biomasse. L'utilisation de légumineuses pour constituer les couverts peut également réduire les besoins d'engrais azotés des cultures suivantes (cas des couverts d'interculture) ou de la culture associée (cas du colza semé avec un couvert de légumineuses gélives).

- **L'amélioration de la gestion de la fertilisation organique**

Le scénario 2030 prévoit d'augmenter l'enfouissement des engrais organiques épandus avant culture, ainsi qu'une augmentation de l'utilisation de produits d'inhibition sur les produits non enfouis. En effet, ces leviers ont pour effet de limiter la volatilisation de l'ammoniac des engrais organiques et ainsi les pertes d'azote : cela permet d'économiser de l'engrais azoté et de réduire les émissions de N2O.

- **La gestion de la fertilisation minérale**

(raisonnement, pilotage, formes d'azote, enfouissement et inhibiteurs)

- réduction de l'usage des engrais minéraux via l'utilisation d'outils d'aide à la décision et un pilotage intégral, ayant un impact sur le CO2 indirect émis lors de la fabrication de ces intrants, ainsi que sur les émissions de N2O directes.
- il est aussi possible de limiter les pertes d'azote et les émissions de N2O par le développement des inhibiteurs de nitrification, le changement des formes d'azote, l'enfouissement des solutions azotées sur cultures sarclées.

- **Le développement de génétiques plus efficaces en azote**

Ce levier génétique vise à augmenter l'efficacité en azote des cultures, et ainsi réduire les émissions de N2O et de CO2 liées à leur fertilisation. Selon la projection de la tendance actuelle, le potentiel de ce levier pour les céréales à paille et le maïs est de 1% tous les trois ans, donc 5% à horizon 2030 par rapport à 2015.

## POUR L'AVAL, LA COMPÉTITIVITÉ EST INDISSOCIABLE DE LA BAISSÉ DE L'INTENSITÉ CARBONE

Les industries agro-alimentaires, transformatrices de la production agricole ont aussi à cœur de limiter leur impact carbone. Une priorité se dégage clairement : la recherche de l'efficacité énergétique.

### QUI SONT LES ACTEURS DE L'AVAL DES FILIÈRES ?

- la nutrition animale
- l'amidonnerie
- les acteurs de la logistique
- les organismes stockeurs
- la trituration / raffinage
- les transformateurs / conditionneurs de légumes secs
- la malterie
- la brasserie
- la meunerie
- la boulangerie
- la panification



Pour atteindre une réduction de 28% des émissions par rapport à 2021 en scope 1 et 2, les acteurs ont modélisé 4 familles de leviers prioritaires (sur 200 leviers identifiés) :

ÉNERGIE	TRANSPORT	EMBALLAGE	MATIÈRES PREMIÈRES
Sobriété	Report modal (rail, fluvial...)	Sobriété	Achat de matières premières bas carbone
Efficacité	Optimisation des flux (Retours à vide, mutualisation)	Changement type emballage	Structuration de filières
Sources d'énergie (biomasse, électricité, solaire...)	Sources d'énergie (Electrique, biogaz, biofuels)	Décarbonation des emballages	Soutenir la prise de risque (technique, économique)

 **SCOPE 1 & 2**  
- 28% émissions / 2021

**SCOPE 3**

### QUELQUES EXEMPLES POUR L'AVAL DES FILIÈRES

#### ● L'énergie

Sobriété via l'optimisation des process, efficacité énergétique des machines et des bâtiments, et utilisation de sources d'énergie décarbonée.

#### ● Les transports

Report modal par exemple vers le fret ferroviaire ou fluvial, optimisation des tournées, utilisation des biocarburants pour le fret routier.

#### ● Les emballages

Écoconception via la sobriété et le changement de type de matériaux d'emballage, utilisation d'emballages à faible empreinte carbone.

● **Les achats de matières premières agricoles**, qui sont des leviers majeurs. Les acteurs de la transformation peuvent accompagner l'amont par la structuration de filières bas carbone et s'associer à la prise de risques.

## V. LES CLÉS DE RÉUSSITE

Une feuille de route déjà engagée et qui nécessite de réunir les conditions de la réussite.

De nombreuses initiatives sont déjà à l'œuvre sur le terrain et dans les entreprises. La réussite du déploiement à grande échelle implique que l'ensemble des acteurs des chaînes de valeur jouent leur partition. **Elle passera par un nécessaire partage des risques et des responsabilités entre agriculteurs, clients transformateurs, consommateurs et l'Etat.**

### ■ POUR L'AMONT AGRICOLE



Privilégier le meilleur bilan pour la France en matière de réduction des émissions nécessite l'indispensable accompagnement à la prise de risque des acteurs des filières qui ne peuvent le porter seuls, des investissements pour la transition et un cap clair de souveraineté alimentaire, énergétique et protéique de la France. Cela implique :

- **De s'adapter à chaque système d'exploitation et terroir**, les solutions simples et universelles n'existant pas. Cela passera par des combinaisons de leviers, modulés pour chaque situation, qui ne peuvent être pris isolément.
- **De renforcer la R&D et le transfert à grande échelle de connaissances pour les agriculteurs et leurs conseillers.**
- **De prioriser la production de biomasse.**
- **De conserver des exploitations viables, techniquement et économiquement, à même de répondre aux attentes des filières et des marchés.**

### ■ POUR L'AVAL DES FILIÈRES



Les entreprises des filières grandes cultures sont d'ores et déjà engagées dans des trajectoires ambitieuses. Il est fondamental que les entreprises restent compétitives pour participer au financement des transitions.

Globalement, les actions de décarbonation ambitieuses menées en France ne doivent pas conduire à une perte de compétitivité des filières françaises, face à leurs principaux concurrents, y compris au sein de l'Union européenne. Les réglementations qui accompagnent les ambitions légitimes de décarbonation de notre agriculture seront efficaces si elles sont proportionnées et adaptées aux pratiques qu'elles encadrent et qu'elles permettent de libérer les initiatives notamment sur les haies, les couverts végétaux, les transports optimisés, la réutilisation de l'eau, les usages de la biomasse...

## CHIFFRES CLÉS DES GRANDES CULTURES FRANÇAISES



La France est le 3<sup>e</sup> producteur européen d'aliments



#### UNE DIVERSITÉ D'USAGES :

huiles et protéines alimentaires, légumes secs, aliments au soja, aliments pour le bétail, biodiesel, chimie verte, biomatériaux...

#### UNE DIVERSITÉ D'USAGES :

farine, pain, malt, bière, semoules et pâtes, amidon, aliments pour le bétail, semoules de maïs, popcorn, éthanol, biomatériaux...



**Intercéréales**  
Interprofession de la  
filière céréalière française



**Terres  
Univia**  
Interprofession des huiles  
et des protéines végétales

## CONTACTS PRESSE

### Intercéréales

#### **Mathilde Toulet**

Responsable  
relations presse

**06 58 51 78 02**

[mtoulet@intercereales.com](mailto:mtoulet@intercereales.com)

#### **Laura Laloux**

Chargée des  
relations presse

**06 99 36 59 51**

[llaloux@intercereales.com](mailto:llaloux@intercereales.com)

### Terres Univia

#### **Cécilia Derrien**

Responsable presse et  
opérations de communication

**07 86 08 76 74**

[c.derrien@terresunivia.fr](mailto:c.derrien@terresunivia.fr)